

# Emal, un harki afghan

**TEMOIGNAGE** Il a été interprète pour les soldats français en Afghanistan. Menacé de mort par les talibans, il quitte son pays pour Paris. Mais là, Emal doit se débrouiller sans aide des autorités. Il espère que la France va changer d'attitude.

**E**mal\* a 27 ans, un long corps maigre et des yeux vifs dans un visage marqué. Il raconte son histoire dans un français impeccable, appris à son arrivée à Paris il y a cinq ans. En Afghanistan, son pays, ce fils d'un haut fonctionnaire avait appris l'anglais. C'est comme interprète dans cette langue qu'il a, durant cinq ans, servi l'armée française dans les forces spéciales à Kandahar puis à Kaboul. Menacé de mort par les talibans, Emal a été contraint de fuir, par ses propres moyens. Aujourd'hui réfugié politique, il travaille pour France Terre d'asile. Il conserve une photo où il pose fièrement aux côtés de l'ancienne ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie. Mais il est sceptique sur l'accueil, annoncé par la France pour la mi-janvier, de 160 à 170 Afghans ayant travaillé auprès des soldats français (*lire ci-dessous*). Récit d'un harki afghan.

## « Pour le salaire »

« J'ai commencé en 2003, après plusieurs entretiens avec l'armée de terre à Kaboul et Bagram. Je parlais l'anglais, le pashto et le dari (*NDLR : les deux principales langues afghanes*). Quand mon père a été tué par les talibans, j'avais 16 ans. J'étais devenu responsable de ma famille. J'avais rencontré un Afghan de mon ethnité, interprète pour l'armée américaine, qui m'avait dit qu'il m'aiderait à trouver « un petit boulot ». Il m'a servi d'intermédiaire. En Afghanistan, le salaire est de 100 \$ par mois. On m'en proposait 1 000 \$. J'ai signé un contrat pour six mois. J'ai accepté pour le salaire. Je n'avais pas envie de partir de mon pays. »

## « 20 000 \$ pour tuer un interprète »

« J'ai travaillé avec les forces spéciales françaises dans le district de Spin Boldak (*sud-est*). On était 18 à 19 interprètes pour 250 à 300 soldats, chacun affecté à une unité. On était en tenue militaire, avec le droit de porter des armes parce que, Kandahar, c'est très chaud. Notre rôle, c'était de parler avec les populations. On demandait au chef du village et aux mollahs s'il y avait des problèmes, des passages de talibans... On expliquait aux soldats comment discuter avec les enfants, les femmes, ou qu'il



Paris (XVIII<sup>e</sup>), hier. Ce jeune Afghan de 27 ans est arrivé en France il y a cinq ans, après avoir servi l'armée française dans les forces spéciales. S'il a obtenu le statut de réfugié politique, il attend toujours l'acceptation du dossier de regroupement familial pour son épouse. (L.P./Philippe Lavielle.)

ne faut jamais refuser de boire le thé... A Kandahar, les forces spéciales françaises n'ont pas perdu beaucoup d'hommes, parce qu'ils avaient un bon contact avec les civils. Pas comme les Américains... Pour nous, interprètes, c'était très dur : *Pourquoi tu travailles avec eux ? Ils ne sont pas musulmans. Ils se battent contre nous.* Un jour, on a trouvé des tracts : les talibans offraient 20 000 \$ pour un interprète tué, 15 000 \$ pour un soldat étranger. »

## « On te coupera la tête »

« En 2006, une lettre de menace est arrivée à ma famille. Elle venait de

mon village d'origine, dans le sud, signée du Hezb-e-Islami Gulbuddin (*NDLR : HIG, faction terroriste alliée aux talibans*), avec date et tampon. Elle disait : *Votre fils travaille pour une armée étrangère.* Il fallait que j'arrête, sinon on me coupait la tête. J'ai arrêté trois mois, sans rien dire à l'armée parce que j'avais peur qu'ils déclenchent une opération dans mon village. J'ai repris ensuite à Kaboul, dans une autre équipe, avec un salaire de 800 €. Là, je travaillais en civil. Une deuxième lettre est arrivée : *Tu n'as pas respecté notre loi. Tu as trois jours pour quitter l'armée ou l'Afghanistan.* Un de mes amis avait reçu la même. Après

le cinquième jour, ils sont venus chez lui. Ils lui ont coupé la tête. J'ai décidé de partir. »

## « L'armée n'a rien fait »

Emal, là non plus, n'informe pas l'armée. « Moi, je pouvais rester dans le camp, mais pas ma famille. » Après avoir tenté en vain d'obtenir un visa par l'ambassade de France, il achète 10 000 € un passeport avec visa Schengen pour l'Italie et un billet d'avion pour Milan. « J'ai travaillé pour l'armée française, j'ai choisi Paris. » Là, il déchant. Les autorités veulent qu'il dépose sa demande d'asile en Italie. Et le ministère de la

Défense affirme d'abord « n'avoir aucune trace » de lui. « J'avais tout gardé. Les contrats de travail, les fiches de paye, les certificats... Alors ils ont dit : *Ah oui !* Là-bas, j'avais porté le même uniforme, les soldats ont toujours eu beaucoup de respect pour nous, interprètes. Mais ici, l'armée n'a rien fait pour nous aider. C'est pour ça que je crois que cela risque d'être la même chose pour ceux qu'ils vont accueillir. »

*Propos recueillis par PASCALE ÉGRÉ*

\* Emal, dont la famille est toujours à Kaboul et qui espère l'acceptation du dossier de regroupement familial pour son épouse, a souhaité garder l'anonymat.

## « La procédure de l'asile est la plus indiquée »

Pierre Henry, directeur de France Terre d'asile

**C**es dernières années, lors de ses maraudes de rue à Paris, l'association France Terre d'asile (FTDA) a rencontré et recueilli plusieurs dizaines d'Afghans exilés après avoir servi l'armée française.

### Que pensez-vous de l'opération d'accueil annoncée ?

**PIERRE HENRY.** Il y a une nécessité morale à agir. Que la France accueille les Afghans qui ont servi ses intérêts est une question d'honneur. L'engagement du président de la République en ce sens est bien sûr positif. Mais il ne suffit pas de ramener dans nos bagages ceux qui sont là-bas. Cette opération ne peut réussir que si les condi-

tions réservées à ces personnes sont claires et transparentes. Quel titre de séjour et pour combien de temps ? Quel statut ? Quels moyens à leur intégration ? La procédure de l'asile est la plus indiquée, car elle n'est pas discrétionnaire, et la plus protectrice. J'appelle aussi à clarifier la situation de ceux qui sont déjà arrivés ici.

### Quelle est-elle ?

Si certains ont pu rejoindre la France d'une façon relativement privilégiée, la plupart l'ont fait au péril de leur vie, par des routes qui passent par l'Iran, la Turquie et la Grèce. Une fois ici, ils se sont retrouvés à la rue. Certains ont le statut de réfugié politique, mais ils se

heurten à des difficultés. Ils ne parviennent pas, notamment, à faire valoir leur droit au regroupement familial.

### Les craintes d'« infiltrations » de talibans sont-elles fondées ?

Non, cette peur est disproportionnée. Des milliers d'Afghans arrivent depuis dix ans sur notre territoire dans une totale désorganisation. Le paradoxe veut que ceux qui ont servi l'armée française, et qui sont répertoriés, sont suivis à la trace par les services de renseignement, voire recrutés. Surveiller ceux qui vont arriver ne posera pas de difficultés.

*Propos recueillis par P.É.*

## 160 familles attendues en France

**L**e ministère de la Défense a confirmé fin décembre l'accueil en France, à partir de la mi-janvier, de « quelques dizaines » d'Afghans ayant travaillé auprès de l'armée française en Afghanistan depuis onze ans et dont la sécurité est considérée comme menacée. Le ministère de l'Intérieur a avancé des chiffres plus précis : 87 personnes, dont 32 interprètes, devraient d'abord bénéficier de cette mesure. Le président de la République a personnellement ordonné de doubler leur nombre, selon

« le Monde » du 27 décembre. A terme, 160 à 170 personnes, accompagnées de leurs familles et dont les dossiers de candidature à l'expatriation ont été dûment examinés, seraient donc concernées. A l'arrivée, un statut particulier leur serait appliqué, avec titre de séjour et contrat d'accueil et d'intégration. Un préfet a été nommé pour suivre la gestion de ce dossier sensible qui a fait, et fera encore, l'objet de délicates discussions interministérielles.

P.É.